

LE TOUR DE FRANCE A COMPS

Passage de la 17ème étape « Bollène-Valence » Mercredi 23 juillet

La 112ème édition du Tour de France traversera la commune de Comps le **mercredi 23 juillet prochain** (arrivée de Dieulefit par la route Départementale 538 en direction de Bourdeaux).

- **Toute circulation des véhicules sera interdite sur cette route de 12h à 16h ainsi que toute traversée.**
- Mercredi matin, nous procèderons à la fermeture de tous les accès donnant sur la route D538 :

Accès habitation N° 4845 route D538 « Le Moulin », accès Chemin de Brachet, accès Chemin de la Patte, accès habitation N° 4015 route D538 « La Patte », accès habitation N° 3960 route D538 « Saint Maurice », accès habitations N° 3730, 3740, 3742 route D538 « Saint Maurice » accès habitation N° 3445 route D538 « Les Mésanges », accès habitation N° 3395 route D538 « La Patte », accès habitations N° 3595, 3597, 3599 route D538 « Le Haut de la Patte », accès ferme N° 2545 route D538 « Le Chevristan », accès habitations N° 2085 A, B, C, route D 538 « Le Collet », accès route Départementale 191 « Ventebren », accès Chemin du château, accès « Chemin de Mauchamp », accès habitations N° 440 A, B, route D 538 « Le Serre Combe Turel », accès habitation N° 400 route D 538 « Le Serre Combe Turel » accès habitation N° 390 route D 538, « Le Serre Combe Turel », accès habitation N° 315 route D 538 « Le Serre Combe Turel ».

- Sur le trajet situé à Comps aura lieu le franchissement du col du Pertuis de la quatrième catégorie au niveau du Collet. Prévoir de ne pas stationner sur le parking accès habitations N° 2085 A, B, C, route D 538 « Le Collet ». **Un parking sera installé à Ventebren, sur la prairie, à l'embranchement entre la route D 538 et la route D 191.**

Merci de prendre les mesures nécessaires pour anticiper vos déplacements ce jour-là. Les piétons sont autorisés à se regrouper sur les bords du parcours pour assister à la course.